



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MISSION NATURE

2^e édition

Une initiative de
l'Office français de la biodiversité
et de La Française des Jeux

DOSSIER DE
PRESSE



Crédit photo couverture : Aurélien Daloz / OFB

Sommaire

Un jeu de grattage en faveur de la biodiversité sur l'ensemble du territoire	5
Mission Nature - Saison 1	6
Les 21 projets retenus en 2023	7
Mission Nature - Saison 2	8
Les projets 2024	10
Mission Nature - Saison 3	30
À propos de l'Office français de la biodiversité	31
Les équipes de la biodiversité	32
Des moyens au service de la biodiversité	33
L'OFB en chiffres	34
À propos du groupe FDJ	35



Agnès Pannier-Runacher

**Ministre de la Transition écologique,
de l'Énergie, du Climat
et de la Prévention des risques**

« La préservation de la biodiversité n'est pas une option, c'est un impératif. C'est pourquoi nous multiplions les efforts pour accélérer notre action en faveur de la protection de la biodiversité.

Cette initiative « Mission Nature » permet d'allier l'engagement citoyen et l'action publique, afin de restaurer nos écosystèmes et ses espèces qui font la richesse de notre nature. Je crois beaucoup dans le succès de ce projet. Il contribuera à sensibiliser un large public aux enjeux cruciaux de la biodiversité, tout en permettant un engagement simple, à portée de main, avec un impact concret sur le terrain et des actions réparties sur tout le territoire. Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'écologie de proximité que nous souhaitons promouvoir. Chaque geste compte, dans la protection de la biodiversité ! »



Olivier Thibault

**Directeur général
de l'Office français de la biodiversité**

« La protection de la biodiversité doit devenir une réelle priorité face aux défis écologiques actuels. La première édition de « Mission Nature » fut un réel succès et une opportunité unique pour sensibiliser les citoyens à l'importance de la préservation des écosystèmes et des espèces, tout en finançant des projets concrets en hexagone et dans les Outre-mer. Ce partenariat innovant avec la FDJ,

qui a permis de soutenir vingt-et-une opérations ambitieuses de restauration, démontre que la participation citoyenne peut avoir un impact visible en faveur de la faune et la flore. Cette deuxième édition mettra à ce stade en lumière dix-neuf nouveaux projets au service de la restauration de ce bien commun qu'est la biodiversité. »



Stéphanie Pallez

**Présidente directrice générale
du groupe FDJ**

« La préservation de la biodiversité et la protection des écosystèmes forestiers nous tiennent particulièrement à cœur. La Française des Jeux est une des premières loteries dans le monde à s'être investie dans ces domaines. Nous sommes d'ailleurs ravis de constater la forte mobilisation des Français lors de l'édition 2023 de l'offre de jeu « Mission Nature ». Celle-ci a permis de collecter plus de

7 millions d'euros en faveur de l'Office français de la biodiversité, et de soutenir vingt-et-un projets de restauration de la biodiversité sur l'ensemble du territoire. Pour la deuxième édition, nous proposerons aux joueurs, dès le 28 octobre, un nouveau jeu de grattage et un tirage Loto dédiés. Cette année, nous avons par ailleurs renouvelé notre engagement en tant que « Grand mécène » de l'OFB à hauteur de 700 000 euros. »

MISSION NATURE

Un jeu de grattage en faveur de la biodiversité sur l'ensemble du territoire

Contribuer à la protection de la biodiversité près de chez soi pour seulement 3 euros ! C'est tout l'objectif de « Mission Nature », le jeu de grattage lancé par FDJ, en collaboration avec l'Office français de la biodiversité, en 2023.

Après une première édition réussie, les tickets de la nouvelle saison seront disponibles à partir du 28 octobre 2024. Cette offre de jeu sera complétée par un tirage Loto dédié.

Pour préserver la biodiversité, « Mission Nature » permet, grâce à sa commercialisation, de récolter des fonds directement versés à l'Office français de la biodiversité (OFB) pour le financement de projets de restauration du vivant.

En 2023, « Mission Nature » a dépassé l'objectif fixé avec plus de 7 millions d'euros récoltés.

L'engagement des joueurs a ainsi permis de soutenir non seulement les 20 projets sélectionnés initialement, mais aussi d'en ajouter un 21^e !

Pour cette nouvelle saison, ce sont 19 nouveaux projets qui seront à ce stade financés.

Chaque projet retenu a un impact visible, durable et mesurable sur les écosystèmes et les espèces. Il vise à connecter les citoyens aux enjeux de biodiversité par son exemplarité et par sa capacité à renforcer la biodiversité de proximité.

En 2025, une 3^e saison verra le jour ! Elle sera consacrée à la protection du milieu marin. ●

CHIFFRES CLÉS

40 projets financés partout en France

3€ le ticket, permettant de remporter jusqu'à 30 000 €

0,43€ par ticket acheté reversé par l'État à l'Office français de la biodiversité pour le financement de ces projets de restauration de la biodiversité

Où et comment jouer ?

Le jeu de grattage « Mission Nature » est disponible à compter du 28 octobre, dans plus de **29 000 points de vente** FDJ, sur www.fdj.fr et sur l'application FDJ. Chaque ticket coûte 3 euros et **permet de remporter jusqu'à 30 000 €**. Dans le cadre de la deuxième édition de Mission Nature, **un tirage Loto dédié**, avec un jackpot de 2 millions d'euros minimum, est proposé **le 28 octobre**.



Mission Nature

Saison 1

La première édition du jeu Mission Nature a débuté le 23 octobre 2023 et s'est clôturée le 31 mars dernier. Le produit généré pour l'Office français de la biodiversité, grâce à la vente des tickets du jeu de grattage, a dépassé l'objectif fixé en atteignant plus de 7 millions d'euros !

C'est un réel succès : réhabilitation post-incendie des populations de tortues d'Hermann, retour du Gypaète barbu, restauration des pelouses calcaires de la forêt de Verdun, reconquête de la nature dans les Monts d'Arrée, renaissance du bocage dans l'Indre, restauration de zones humides au Mont Saint-Michel... Autant de symboles de la restauration de la biodiversité qui ont été financés grâce à la première saison de l'opération Mission Nature.

Les 21 lauréats avaient été désignés parmi une cinquantaine de candidature reçues dans le cadre de l'appel à projets « Restauration écologique en faveur de la biodiversité », organisé du 2 mars au 7 juin 2023.

Deux catégories de projets avaient été retenues :

Les projets emblématiques

Projets de grande ampleur, avec un impact positif majeur sur les écosystèmes et leur restauration, et agissant en faveur d'habitats ou d'espèces patrimoniales à l'échelle nationale.

Les projets de maillage

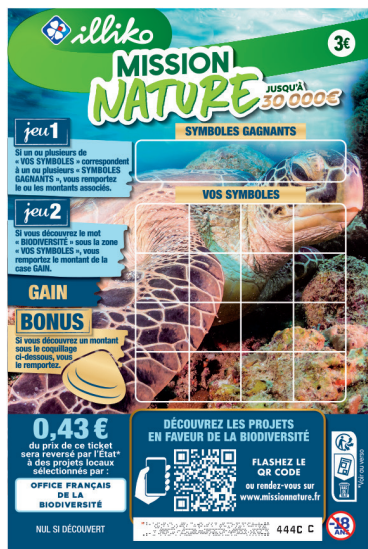
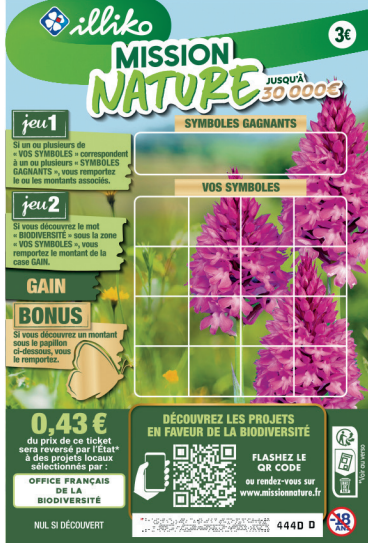
Projets d'ampleur significative, avec un impact de niveau régional ou local sur les écosystèmes ou les espèces concernés.



L'ensemble de ces projets sont à découvrir sur : <https://www.ofb.gouv.fr/mission-nature>

Les 21 projets retenus en 2023





Mission Nature Saison 2

Après le succès du jeu en 2023, une nouvelle édition de ce jeu consacré à la biodiversité sera commercialisée le 28 octobre 2024 par FDJ.

En 2024, 19 projets en faveur de la biodiversité seront à ce stade financés grâce à Mission Nature. Les actions qui seront soutenues ont été sélectionnées suite à un appel à projets lancé par l'OFB, le 5 février 2024.

Au total, une quarantaine de dossiers ont été déposés.

Les projets 2024 sont à découvrir dans les pages suivantes.

Quelles nouveautés pour cette année ?

Cette nouvelle édition se décline en 4 thématiques avec, pour chacune, un ticket dédié qui présente la flore et la faune de ces écosystèmes emblématiques :

- ▶ Prairies
- ▶ Zones humides
- ▶ Océans et littoraux
- ▶ Forêts

Au-delà de ces nouveaux tickets, FDJ a décidé d'ajouter, en complément du grattage, un tirage Loto dédié. Ce tirage avec un jackpot de 2 millions d'euros minimum sera proposé le lundi 28 octobre. Pour chaque grille de 2,20 euros jouée, 0,53 euro sera reversé par l'État à l'Office français de la biodiversité.

Les 19 projets retenus en 2024



MISSION NATURE

Les projets 2024

1

Agri'Mares : créer et restaurer des mares agricoles

Porté par :



Agir pour la biodiversité



Localisation

Région Auvergne-Rhône-Alpes



Montant du projet

1 270 094 €



Subvention prévisionnelle

200 000 €



Crédit : Ligue pour la Protection des Oiseaux

Autrefois essentielles pour l'activité agricole du territoire, il est estimé qu'environ 50% des mares ont disparu depuis 1950. Avec 44% du territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes consacré à l'agriculture, les mares jouent encore un rôle clé, d'autant plus qu'elles sont cruciales pour la biodiversité en accueillant notamment de nombreuses espèces comme les amphibiens et les oiseaux. La restauration en cours des mares, avec l'appui croissant des agriculteurs, favorise ainsi la

biodiversité tout en soutenant les activités agricoles traditionnelles.

Le projet de création et de restauration des mares agricoles porté par la Ligue pour la Protection des Oiseaux prévoit la restauration et la création de 60 mares. L'amélioration en parallèle de 24 zones humides déjà existantes est également prévue (prairies et roselières) afin de soutenir la biodiversité locale comme les amphibiens, libellules et autres espèces. ●



Jean-Baptiste Decotte Coordinateur d'équipe « gestion de milieux naturels »

« Les mares, autrefois ordinaires, deviennent de plus en plus rares alors qu'elles accueillent une faune et une flore très variées et parfois très menacées. Une grande partie de ces milieux se trouvent dans les espaces agricoles. En faisant le lien avec le (re)développement d'une agriculture plus paysanne et naturelle, il est désormais possible de préserver concrètement la biodiversité de ces espaces. Le projet Agri'Mares s'inscrit ainsi dans une démarche coconstruite et opérationnelle et vise à créer, restaurer et/ou améliorer des mares agricoles dans la région Auvergne Rhône-Alpes »

2

Réintroduction du Pin de Salzman

Porté par :



Localisation

Auvergne-Rhône-Alpes



Montant du projet

64 910 €



Subvention prévisionnelle

50 328 €

En 2021, la commune de Banne a mis en place une expérimentation afin de comprendre la croissance des Pins de Salzman. Ces arbres sont présents depuis environ 150 ans sur trente hectares de la forêt communale de Banne qui elle couvre une superficie totale de 250 hectares. Sur ces trente hectares, un peuplement classé de deux hectares permet de récolter des graines. Particulièrement adaptées au sol du territoire et résistant bien à la sécheresse, les graines récoltées de pins permettent de produire de jeunes plants pour les implanter localement.

Le projet vise à restaurer les pinèdes méditerranéennes de Pins de Salzman endémiques. La réintroduction du Pin de Salzman se fera dans une forêt communale, en utilisant des techniques telles que la coupe des pins hybridés, le relevé de couvert pour favoriser la croissance des plants âgés de 8 ans et le grattage du sol pour encourager la régénération naturelle. ●



Credit: Commune de Banne



Jean-Marie Laganier Maire de Banne

« Sur la Commune de Banne en Ardèche, nous disposons d'une forêt communale de 250 hectares gérée par l'Office national des forêts, site Natura 2000 et Espace naturel sensible et dans laquelle nous avons la chance d'avoir un peuplement classé de Pins de Salzman, espèce présente dans seulement 3 zones en France, et ce, sur deux hectares. En récoltant les graines, nous produisons de jeunes plants pour les implanter localement afin de conserver l'espèce et augmenter sa surface. »

3

L'éco-pastoralisme pour la restauration et la préservation des pelouses sèches



Crédit : Guillaume Doucet / Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Porté par :



Localisation
Région Bourgogne-Franche-Comté



Montant du projet
689 043 €



Subvention prévisionnelle
506 835 €

Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne agit, depuis sa création en 1986, pour préserver les milieux naturels remarquables ainsi que la flore et la faune locales. Dans le cadre de sa mission de protection et de gestion des espaces naturels, l'association a acquis un troupeau rustique et multi-espèces au service de la restauration des milieux ouverts de Bourgogne et de la lutte contre le dérèglement climatique. Véritable succès écologique et pastoral, ce troupeau permet de renforcer la communication et les liens entre l'ensemble des acteurs locaux, dont les agriculteurs.

Grâce à ce projet, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne va restaurer et préserver environ 180 hectares de pelouses calcaires d'ici trois ans tout en accompagnant le secteur agricole vers la pratique de l'éco-pâturage. ●



Rémi Vuillemin
Technicien pastoral au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

« La reconquête des pelouses sèches en Bourgogne, voici notre ambition à travers l'opération Mission Nature. Alors que le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne va souffler la dixième bougie de son troupeau itinérant et intégralement dédié à la restauration d'espaces naturels, nous renouvelons aujourd'hui notre volonté d'accompagner la nouvelle génération de paysans-éleveurs dans leur démarche agro-pastorale : une gestion résiliente fortifiant la biodiversité. »

4

Mise en place d'une zone de préservation dans une forêt communautaire

Porté par :



Localisation

Région Bourgogne-Franche-Comté



Montant du projet

87 754 €



Subvention prévisionnelle

59 000 €

La Communauté de communes du Clunisois a acquis une forêt de 59,5 hectares. Cette forêt mixte de douglas et feuillus d'intérêt écologique sera gérée de manière conservatoire, avec une transition vers un peuplement diversifié et résilient.

Le projet vise à la mise en place d'un plan de gestion écologique ainsi qu'à la mise en place d'une Obligation réelle environnementale pour protéger les

peuplements d'intérêt. À l'aide de travaux de régénération des feuillus et la création d'une mare, la Communauté de communes du Clunisois entend favoriser l'accueil de la biodiversité forestière. Le projet inclut également des actions de sensibilisation des citoyens et élus à la gestion forestière favorable à la biodiversité grâce à la mise en place d'animations et la création d'un circuit de découverte en forêt. ●

Carole Squevin, Chargée de mission forêt et bois

« La Communauté de communes du Clunisois a acquis récemment une forêt de 59,5 hectares composée majoritairement de douglas, mais aussi de peuplements feuillus d'intérêt écologique pour en faire un exemple de gestion participative d'une forêt publique avec un objectif pérenne de préservation de la biodiversité. La mise en place d'une Obligation réelle environnementale et d'un Plan de gestion écologique vont permettre de sécuriser les mesures environnementales de protection de la forêt sur le long terme et d'améliorer les connaissances sur la biodiversité des peuplements. »



Crédit : Communauté de communes du Clunisois

5

Restauration de landes sur la réserve associative du Cap Sizun



Crédit : Bretagne vivante

Porté par :



Localisation
Bretagne



Montant du projet
94 508 €



**Subvention
prévisionnelle**
71 082 €

Depuis 1959, la réserve associative du Cap Sizun, d'une superficie de 50 hectares, est connue pour sa grande richesse et est un véritable site d'exception pour observer les oiseaux marins qui viennent chaque année au printemps se reproduire. Située en bord de falaise, cette réserve nécessite des actions de restauration pour préserver la faune et la flore présentes, typiquement caractéristiques de la Bretagne.

Le projet se concentre sur la restauration de 6 hectares de landes, dont 3,5 hectares à faucher, en tenant compte des enjeux écologiques. La végétation et les espèces indicatrices seront suivies pendant trois ans afin de mesurer l'efficacité des opérations menées. Des actions de sensibilisation aux modes de gestion traditionnels des landes sèches viseront également les professionnels, les scolaires et le grand public. ●

Gaétan Guyot
Responsable de territoire
« Ouest Cornouaille ».



« La réserve associative du Cap Sizun est composée de landes sèches littorales et pelouses aérohalines qui constituent des milieux rares et favorables à de nombreuses espèces protégées et menacées. Le projet va permettre notamment de restaurer certains secteurs de la réserve tout en travaillant main dans la main avec d'autres gestionnaires pour œuvrer à la préservation de la richesse du Cap Sizun. Des animations sont également prévues afin de faire connaître la vie du Cap. »

6

Restauration des zones humides en Brenne

Porté par :



Localisation

Centre-Val de Loire



Montant du projet

691 470 €



Subvention prévisionnelle

541 233 €

Le projet se concentre sur les zones humides de la Brenne, en Indre, et notamment sur 52 étangs, présents au sein du Parc naturel régional de la Brenne, de la réserve de Chérine, des sites Ramsar et Natura 2000. Ces milieux ont subi une érosion de leur biodiversité depuis 1980 pour plusieurs raisons liées aux activités humaines.

Il vise notamment à la mise en place d'activités de restauration sur l'ensemble des 515 hectares de milieux humides incluant la conservation de roselières sur 1,5 hectares et de 25 hectares de prairies humides. Il est également prévu d'assurer les continuités hydrauliques du site tout en mettant en place des suivis et des évaluations de l'état de conservation des étangs. ●



Fanny Rouxelin
Directrice du Pôle
Biodiversité Terrestre

« Dans la continuité de son engagement de plus de 40 ans en Brenne, le WWF France renforce son intervention en visant la restauration de 515 hectares de milieux humides notamment par des actions de restauration de roselières, de prairies ou la création d'enclos à nénuphars... L'ensemble des actions visent à rétablir les conditions favorables à l'expression de la biodiversité des milieux humides et des étangs de Brenne. »



7

Restauration des mares forestières sur le Domaine de Chambord

Porté par :



domaine national de Chambord



Localisation

Centre-Val de Loire



Montant du projet

350 000 €



Subvention prévisionnelle

268 000 €

Le Domaine national de Chambord dispose de plus de 300 mares forestières sur l'ensemble de son domaine d'une superficie totale de 5 500 hectares.

La mare est l'écosystème aquatique le plus répandu dans le domaine, mais aussi l'un des plus mal connus. Étroitement intégrée à la forêt, la mare se transforme progressivement en boisement humide pour se fondre, naturellement, dans l'écosystème forestier. D'importants enjeux de restauration des fonctionnalités

écologiques et de renforcement de la biodiversité sont présents autour de ce réseau hydrographique complexe.

Le projet de conservation porté par le Domaine national de Chambord dans le cadre de Mission Nature 2024 vise à mieux connaître ces écosystèmes extrêmement riches et bénéficiant à de nombreuses populations d'espèces et d'habitats d'intérêt européen, à les valoriser par des suivis écologiques et à mener des opérations de restauration des milieux. ●

Nicolas Croce Directeur de la forêt et de la biodiversité du Domaine de Chambord



« Le Domaine national de Chambord d'une superficie d'environ 5 500 hectares est parsemé de nombreuses mares forestières représentant l'écosystème aquatique le plus important du domaine. Interconnectées, elles forment un réseau complexe et constituent un patrimoine naturel remarquable. La connaissance fine de ce patrimoine, sa valorisation par des suivis adaptés et des opérations de restauration des fonctionnalités écologiques en font un enjeu de gestion majeur. »



8

Gestion de la fréquentation pour restaurer les Pozzi du Rensu



Crédit : Aurélien Datoz / OFB

Porté par :



Localisation
Corse



Montant du projet
237 025 €



Subvention prévisionnelle
152 476 €

Les Pozzi du Rensu, habitat fragile et précieux situé sur un site Natura 2000, abritent une biodiversité exceptionnelle menacée par la fréquentation accrue des randonneurs. Le piétinement excessif détériore ces milieux, rendant nécessaire l'aménagement du site par un sentier pédagogique de contournement et une zone d'exclus afin d'en préserver sa qualité.

Le projet inclut également le suivi de la fréquentation, grâce à la pose d'éco-compteurs et une surveillance estivale régulière, pour évaluer l'efficacité des mesures mises en place afin de préserver et restaurer les Pozzi et la biodiversité inféodée à ces milieux. ●

Jacques Costa
Président du Parc naturel régional Corse



« Le site des Pozzi du Rensu sur la commune de Bastelica est l'un des plus remarquables de la montagne corse au cœur du Parc naturel régional. Les Pozzi, formations végétales si caractéristiques des zones humides montagnardes, sont aujourd'hui soumises à de fortes pressions, notamment liées au tourisme et au changement climatique. Il convient d'agir rapidement afin de maintenir un degré élevé de conservation de ces habitats et de la biodiversité associée. Tel est tout l'enjeu de notre projet qui revêt un intérêt majeur pour la préservation du patrimoine naturel, véritable ADN de notre île. »

9

Une chouette, un village !



Crédit : Christian Aussague

Porté par :



Localisation
Grand Est



Montant du projet
1 500 000 €



**Subvention
prévisionnelle**
990 000 €

L'Effraie des clochers et la Chevêche d'Athéna, symboles du patrimoine naturel de nos campagnes, sont deux espèces dont le devenir est lié à celui de l'homme et de l'agriculture. Sujettes aux mêmes menaces, dont la disparition de leurs sites de nidification, la pose de 3 000 nichoirs répartis dans 60 départements est une mesure efficace pour leur assurer

des sites fonctionnels. Sensibiliser les propriétaires et agriculteurs à conserver les haies, les vieux arbres à cavités ou encore des prairies naturelles, contribue à protéger ces espèces.

Le projet vise à restaurer les sites de nidification de l'Effraie des clochers et de la Chevêche d'Athéna en France hexagonale. ●

François-Xavier Couzi
Responsable du Service
Protection des Espèces



« Depuis plus de 100 ans, la LPO œuvre sans relâche à protéger la biodiversité sous toutes ses formes et notamment la biodiversité ordinaire dont font partie l'Effraie des clochers et la Chevêche d'Athéna. Ce projet ambitieux va mobiliser tout le réseau de la LPO, bénévoles et salariés, pour relever le défi de construire, poser et suivre un très grand nombre de nichoirs en faveur de ces espèces tout en allant à la rencontre des collectivités locales, des agriculteurs, des entreprises et du grand public en milieu rural. Avec le soutien de Mission Nature, nous comptons améliorer l'état de conservation de ces deux espèces communes de nos villages et nos campagnes. »

10

Restauration de l'habitat de l'Iguane des petites Antilles

Porté par :



Office National des Forêts



Localisation
Guadeloupe



Montant du projet
1 122 131 €



Subvention prévisionnelle
740 404 €

Endémique de cette région, l'Iguane des petites Antilles est une espèce en danger critique d'extinction et dont l'aire de répartition est réduite à quelques îles et îlets. Sur l'archipel guadeloupéen, une population survit sur l'île de La Désirade. À l'extrémité ouest de cette île, nommée la Pointe des Colibris, l'effectif est passé de 550 iguanes en 2012, à 150 individus en 2022.

Le projet vise à restaurer l'habitat naturel de l'Iguane des petites Antilles afin de rétablir les effectifs de cette population à fort intérêt patrimonial tout en sensibilisant et accueillant le public. ●



Nicolas Parenthoëns
Coordinateur interrégional Tortues marines et Iguanes des petites Antilles

« L'Iguane des petites Antilles est une espèce en voie d'extinction et dont le nombre d'individus ne cesse de baisser. L'aménagement et la restauration écologique de la Pointe des Colibris, sur l'île de La Désirade en Guadeloupe, de façon concertée avec les élus, les riverains et les scolaires, permettront de réduire les menaces que constituent les collisions routières et la perte de la végétation naturelle, tout en sensibilisant les usagers aux enjeux de conservation de l'espèce. »



Crédit : Anaig Dantec / ONF

11

Renaturation du marais audomarois



Crédit : Conservatoire du littoral

Porté par :



Conservatoire du
littoral



Localisation
Hauts-de-France



Montant du projet
385 637 €



**Subvention
prévisionnelle**
302 400 €

Le Conservatoire du littoral protège 286 hectares dans le marais audomarois, dont 180 hectares dans le marais ouest, fortement touché par la cabanisation (constructions légères illégales). Ce secteur souffre de dégradation paysagère, aggravée par les inondations récentes ayant apporté leurs lots de macro-déchets et des polluants.

Le projet inclut la déconstruction et la renaturation de dix sites pour améliorer la qualité paysagère tout en renforçant les continuités écologiques des sites. Des actions de restauration d'habitats aquatiques et humides sont également prévues afin d'optimiser la fonctionnalité du marais dépollué et désartificialisé. ●



Noémie Calcoen Chargée de mission travaux

« Le Conservatoire du littoral s'engage dans la protection de la biodiversité et la reconquête des paysages du marais audomarois, zone humide labellisée Ramsar et réserve de Biosphère par l'UNESCO. Ici, des cabanes de loisir sont progressivement abandonnées dans des secteurs difficiles d'accès ou inondables. L'objectif aujourd'hui est double : supprimer 10 bâtis délabrés et valoriser cette zone humide ! Cette opération concerne un territoire au patrimoine biologique d'exception uniquement accessible par voie d'eau : un véritable défi technique pour le chantier ! »

12

Restauration de mares

Porté par :

EMMAÛS FRANCE
ASSOCIATION ESPACES | L'INSERTION
PAR L'ÉCOLOGIE
URBAINE



Localisation
Île-de-France



Montant du projet
152 302 €



**Subvention
prévisionnelle**
88 508 €

Le bassin versant du ru de Vaucresson a été marqué par l'urbanisation croissante qui a entraîné la canalisation du ru et la fragilisation de la biodiversité faunistique présente.

Le projet soutenu vise à préserver et à restaurer un réseau de mares présent dans le Domaine national de Saint-Cloud ainsi que sur une partie de la forêt domaniale de Fausses-Reposes.

Ce réseau constitue une continuité écologique sur ce bassin versant dont la restauration participera à rétablir la fonctionnalité de la Trame verte et bleue notamment par une approche systémique prenant en compte tous les éléments de l'écosystème.

Ce projet est porté par l'association Espaces qui œuvre depuis 1994 pour l'insertion par l'écologie urbaine et la restauration des milieux humides. ●



Mathilde Baudrier,
cheffe du pôle eau, milieux,
écopaturage

« Le projet proposé dans le cadre de l'appel à projets Mission Nature, soutenu techniquement par le Centre des monuments nationaux et l'Office national des forêts, s'inscrit dans une démarche de gestion globale de préservation et de restauration d'un réseau de continuités écologiques terrestres et humides sur le bassin versant du ru de Vaucresson. Les salariés en insertion utiliseront des techniques issues du génie végétal pour restaurer et créer un réseau de mares sur ce bassin. »





Crédit : Nature Océan Indien

Porté par :



Localisation
La Réunion



Montant du projet
192 832 €



Subvention prévisionnelle
92 832 €

Les populations de Gecko vert de Manapany des falaises littorales de Petite-Île sont parmi les dernières en milieux naturels. Elles ont chuté de 66% depuis 2015, ne comptant plus que 83 adultes. Pour contrer ce déclin, un élevage conservatoire a été lancé en 2020, permettant de relâcher 39 individus élevés en captivité. Malgré cette intervention, la situation reste critique, avec une extinction possible d'ici une dizaine d'années sans actions supplémentaires. Les causes certaines du déclin des populations ne sont pas connues, mais plusieurs hypothèses

portent notamment sur l'impact des espèces exotiques envahissantes. En effet, ces espèces modifient l'habitat et sont prédatrices des geckos, en particulier des juvéniles.

Le projet vise à prolonger l'élevage pour deux nouvelles générations de geckos pour permettre de renforcer les populations par l'introduction d'adultes et ainsi retarder l'extinction d'au moins 50 ans. Des actions de sensibilisation à destination des acteurs locaux et du grand public sont également envisagées. ●

Jérémie Souchet, Responsable scientifique et d'élevage de l'association Nature Océan Indien



« Notre association veille depuis plus de quinze ans à la préservation des deux espèces de geckos endémiques de La Réunion. Aujourd'hui, l'une d'elles, le Gecko vert de Manapany, est en danger critique d'extinction et a quasi disparu du milieu naturel, ne subsistant alors que dans les zones urbaines. Pour maintenir les effectifs de ces populations de milieu naturel, enjeu crucial pour la conservation de l'espèce, l'élevage conservatoire paraît être une des seules solutions. Le financement de Mission Nature va nous permettre de protéger ces populations de Gecko vert de Manapany. »

14

Reconversion de la Tourbière de Sèves

Porté par :



Localisation

Normandie



Montant du projet

1 695 200 €



Subvention prévisionnelle

999 040 €



Benoît Fidelin Président du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

« Le sous-sol des marais du Cotentin et du Bessin renferme le plus important stock de tourbe de France. Les paysages aux alentours, dégradés par l'exploitation d'une carrière d'extraction, ont constitué au fil des ans un site ornithologique d'exception qu'il est vital de préserver. Avec pour ambition de créer une future réserve naturelle nationale à terme, il est essentiel dans cet intervalle de mieux connaître et protéger les milieux ouverts tout en poursuivant les suivis ornithologiques. »

Au cœur du Parc naturel régional, une carrière d'extraction de tourbe - dont l'activité a débuté il y a près de 80 ans - voit sa concession arriver à terme en 2026. Cette activité industrielle a eu un impact important sur l'économie locale, les paysages et les usages. Les pompages d'eau nécessaires à l'exploitation ont cependant provoqué une décomposition du sol, des perturbations hydrologiques ou encore une altération des végétations caractéristiques des tourbières. Toutefois, le creusement lié à

l'exploitation a généré la formation du plus grand plan d'eau intérieur de la Manche, devenu au fil des ans un site ornithologique d'exception.

Le projet vise à la sauvegarde des espèces patrimoniales présentes sur le site en améliorant notamment les connaissances sur la faune aquatique et semi-aquatique tout en régulant les espèces végétales exotiques envahissantes. Les milieux seront réouverts grâce à des opérations de fauches et de débroussaillage. ●



15

Restauration des marais de Rochefort

Porté par :



Localisation

Nouvelle-Aquitaine



Montant du projet

95 269 €



Subvention prévisionnelle

76 100 €

Dans les années 90, la LPO a acquis 250 hectares de marais sur trois sites dans le marais de Rochefort. Des infrastructures hydrauliques et pastorales ont été mises en place pour optimiser la gestion des niveaux d'eau et du pâturage ; elles ont permis de diversifier les milieux naturels : prairies humides, roselières, boisements humides... et de favoriser ainsi la flore et la faune patrimoniale : nidification annuelle de la Guifette noire, hivernage du Butor étoilé, présence du Cuivré

des marais et très forte densité de Vison d'Europe... Les aménagements sont désormais dégradés après 20 ans d'utilisation, ce qui nécessite leur restauration pour pérenniser la présence des espèces patrimoniales.

Le projet prévoit la restauration des infrastructures pastorales et hydrauliques sur les 3 sites afin de poursuivre la gestion écologique du site ainsi que la lutte contre les espèces exotiques envahissantes. ●



Christophe Egreteau Conservateur des espaces naturels propriétés de la LPO en Charente-Maritime

« Ce projet s'inscrit dans l'action lancée il y a plus de 30 ans par la LPO pour la préservation de la biodiversité des marais de l'Ouest de la France et plus particulièrement dans ses propriétés en marais de Rochefort. Sur ces marais, des actions de gestion à long terme ont permis la présence de nombreuses espèces patrimoniales inféodées aux zones humides. Les travaux de restauration hydrauliques et pastorales permettront de pérenniser et d'améliorer la gestion écologique réalisée sur ces sites. »

16

Création d'un serpenduc

Porté par :



Localisation

Nouvelle-Aquitaine



Montant du projet

63 038 €



Subvention prévisionnelle

50 430 €



Crédit : Sébastien Lamy

La citadelle de Brouage, au cœur du Marais de Brouage en Charente-Maritime, est un habitat riche pour les reptiles, notamment pour les couleuvres vertes et jaunes et les couleuvres vipérines. La population de ce site de ponte majeur est menacée par les collisions routières.

Le projet de serpenduc vise à aménager des passages sous la route pour assurer un franchissement sécurisé entre les habitats des reptiles et ainsi restaurer la continuité écologique en faveur de leur conservation. ●



Stéphane Chedouteaud en charge de la politique des Espaces naturels sensibles

« La citadelle de Brouage se situe au cœur de l'une des zones humides les plus riches et emblématiques de la région, le Marais de Brouage, et constitue un lieu fonctionnel pour les reptiles grâce aux remparts de la citadelle et les prairies en périphérie. Un site de ponte d'importance régionale est situé sous un pont au niveau de la route entraînant un nombre important de collisions routières mettant en danger la survie de la population. Le Département de la Charente-Maritime souhaite aménager des passages à faune sous la route pour rétablir un franchissement sécurisé entre les différents lieux de vies des reptiles. »

17

Restauration des continuités écologiques d'un site intercommunal

Porté par :

Tulle'
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Localisation
Nouvelle-Aquitaine



Montant du projet
161 375 €



Subvention prévisionnelle
101 924 €

Constitué d'une mosaïque de milieux agricoles et forestiers maillés par un dense réseau hydrographique, le territoire de l'agglomération de Tulle présente de nombreuses richesses. Il souffre pourtant de la mécanisation de l'agriculture, de la perte de savoirs ancestraux et de la méconnaissance des milieux naturels qui ont été sévèrement dégradés dans leurs fonctionnalités écologiques. Aujourd'hui, en découlent des dysfonctionnements en chaîne : moindre résistance aux sécheresses, ruissellement et risque d'inondation augmenté, déclin général de la biodiversité y compris sur les principaux cours d'eau...

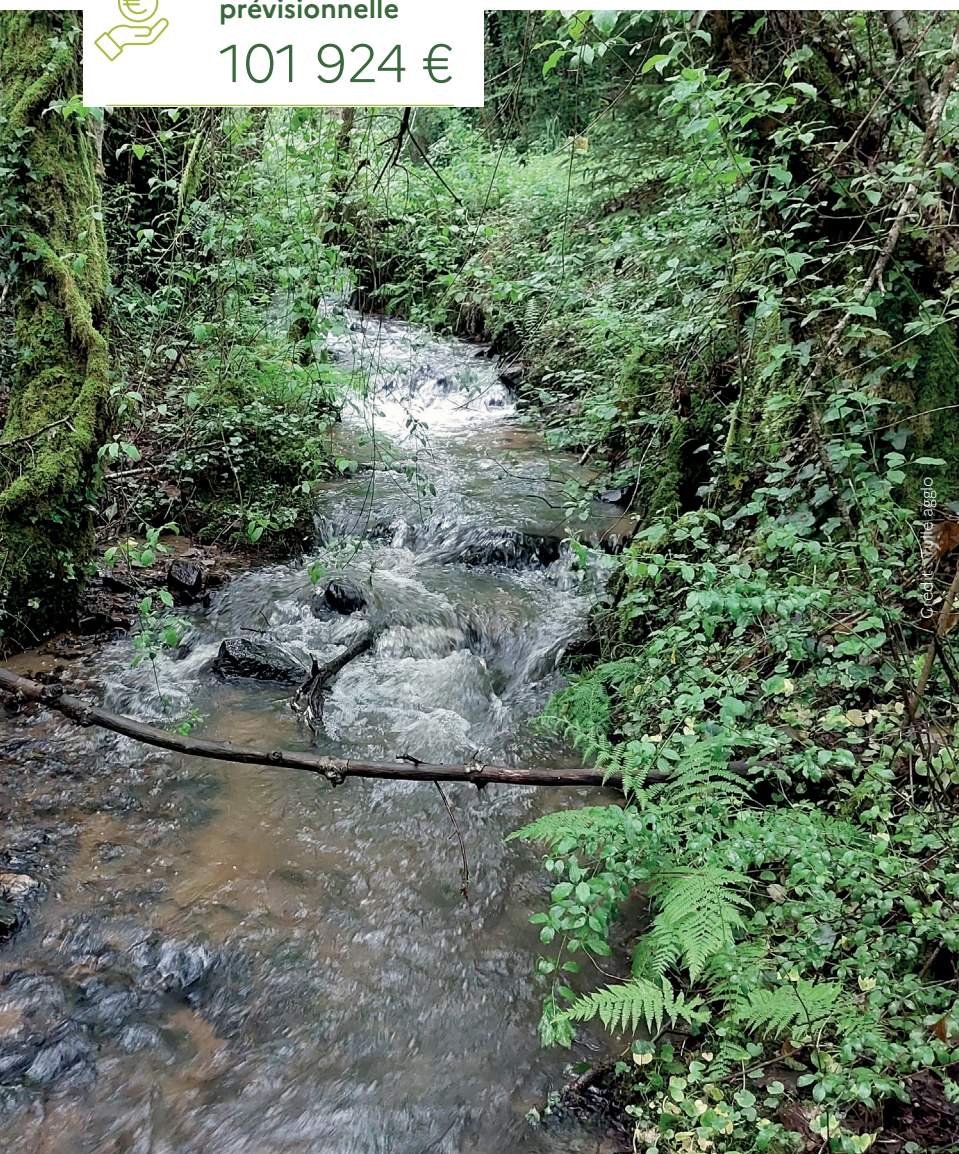
En lançant son projet de ferme intercommunale en 2020, Tulle agglo s'est résolument engagée en faveur de l'agroécologie. Cette ambition se traduira par des pratiques agronomiques résilientes, mais également par une restauration et une reconnexion des milieux naturels et agronaturels qui occupent la moitié de sa surface (ruisseau, zones humides,...).

En cela, elle sera un support de sensibilisation et de formation, notamment pour les futurs agriculteurs du département, dont une grande partie se situe à quelques kilomètres. ●



Bruno Fleury,
Conseiller délégué à l'Agriculture et aux circuits courts, maire d'Orliac-de-Bar

« Concilier agriculture et préservation des milieux naturels n'est pas simple. Surtout quand la population agricole décline à vue d'œil et que la mécanisation s'impose pour maintenir l'activité. Il n'y a pourtant pas de fatalité. Via sa ferme intercommunale, Tulle agglo veut explorer les voies de coexistence et montrer que les deux peuvent se renforcer mutuellement. »



Crédits : Ville agglo

18

Restauration du réseau de mares des Causses du Larzac

Porté par :



Localisation
Occitanie



Montant du projet
713 059 €



Subvention prévisionnelle
435 659 €



Crédit : Parc naturel régional des Grands Causses

Pour conserver quelques gouttes d'eau à la surface du sol, les habitants des Causses ont autrefois imperméabilisé les petites dépressions, construit des lavognes ou creusé des mares pour abreuver les troupeaux, laver la laine, irriguer le jardin potager... Dans ces retenues modestes, mais éparpillées dans ces paysages pastoraux, les mares et les lavognes accueillent de nombreuses espèces aquatiques. Elles attirent invariablement le gibier qui souhaite s'y abreuver, les oiseaux et les chauves-souris qui chassent tout proche... Avec l'arrivée de l'eau potable aux portes des habitations et des bergeries, la plupart de ces points d'eau ont été abandonnés.

Entre patrimoine historique et naturel, ce projet s'intègre dans la continuité d'un premier programme de restauration des mares et des lavognes du sud des Causses du Larzac. Il vise à restaurer un réseau de mares au cœur des Causses et des Cévennes, inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Les actions porteront sur des travaux de débroussaillage, jusqu'à la restauration complète de mares ou lavognes autour des cités templières-hospitalières de la Couvertorade et de Sainte-Eulalie-de-Cernon, et la restauration ou l'entretien d'autres mares sur le territoire du Parc naturel régional tout en gérant certaines espèces exotiques envahissantes dans certaines d'entre-elles. ●



Jérôme Bussière
Chargé de mission Biodiversité, forêts et zones humides

« Ce projet porté par le Parc naturel régional des Grands Causses en lien avec les collectivités et les acteurs locaux de protection de la nature et de conservation du patrimoine, envisage de restaurer les mares et les lavognes présentes sur le territoire. Réceptacles de biodiversité, mares et lavognes constituent un véritable maillage aquatique intimement lié aux paysages secs et ouverts des Grands Causses. »

19

Renaturation du site de Courchon

Porté par :

**Localisation**Provence-Alpes-
Côte d'Azur**Montant du projet**

335 400 €

**Subvention
prévisionnelle**

232 320 €

Le Conservatoire du littoral a acquis 150 hectares d'espaces naturels sur le plateau karstique de Vénascle, aux portes des Gorges du Verdon, dominant les falaises et le lac de Sainte-Croix. Un diagnostic pastoral réalisé en 2020 a permis d'identifier la nécessité de remettre en gestion pastorale les milieux ouverts menacés par l'enrésinement du Pin noir d'Autriche. Le plan de gestion de 2023 souligne l'importance d'entretenir ces espaces pour protéger certaines espèces et organiser la fréquentation du public.

Le projet vise à renaturer les espaces dégradés du site, notamment en raison du stationnement sauvage, grâce à une gestion active des milieux ouverts. La préservation de ces derniers passera notamment par un débroussaillage afin de protéger les espèces rares présentes ainsi que l'ouverture de parcours pastoraux par élagage afin de faciliter l'entretien des milieux. Une sensibilisation des usagers est également prévue pour accompagner le grand public dans les changements d'usage. ●



Brindille Soubrane, Chargée de mission territoriale pour les lacs des Alpes du sud (Serre-Ponçon et Sainte-Croix)

« En tant que propriétaire de 150 ha d'espaces naturels surplombant le lac de Sainte-Croix, le Conservatoire du littoral a pour objectif de renaturer ce plateau karstique. Le projet permettra de remettre en gestion pastorale des milieux ouverts menacés afin de pérenniser la mosaïque de milieux favorables à de nombreuses espèces patrimoniales. Avec la commune de Moustiers-Sainte-Marie, les usages et la fréquentation du site seront réorganisés et réglementés en raison de la fragilité de certains secteurs. Ce projet illustrera parfaitement l'un des principes fondateurs du Conservatoire du littoral au sein de ses sites : "présERVER sans confisquer". »







Crédit : Sandrine Ruitton

Mission Nature **Saison 3**

Mission Nature continue en 2025

La 3^e édition de Mission Nature a été d'ores et déjà annoncée par le Président de la République lors des assises de la Mer, le 28 novembre 2023. En lien avec l'année de la Mer, cette nouvelle édition sera consacrée à la protection des sites emblématiques maritimes en Hexagone et en Outre-mer. Elle portera ainsi exclusivement sur des projets de restauration d'écosystèmes littoraux et marins, dans toutes leurs composantes (habitats, espèces, fonctions, pressions/menaces...).

L'appel à projets pour sélectionner les lauréats a été lancé le 22 octobre 2024. Les candidats ont jusqu'au 28 février 2025 pour déposer leur dossier. Plus d'informations sur <https://www.ofb.gouv.fr>

À propos de l'Office français de la biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité.

Il est chargé de la protection et de la restauration de la biodiversité, dans l'Hexagone et dans les Outre-mer.

Créé au 1^{er} janvier 2020 par la loi n°2019-773 du 24 juillet 2019, l'Office français de la biodiversité est sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture.

L'OFB est au coeur de l'action pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins. Il joue un rôle essentiel pour lutter contre l'érosion de la biodiversité face aux pressions comme la destruction et la fragmentation des milieux naturels, la surexploitation des ressources naturelles, les conséquences des dérèglements climatiques, les diverses pollutions ou encore l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

Cet établissement public travaille chaque jour en mobilisant un ensemble d'acteurs, de décideurs et de citoyens autour de la biodiversité : État, collectivités territoriales, associations, entreprises, scientifiques, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, pratiquants de sports en nature... Un rôle de levier indispensable à la réduction des pressions exercées sur la faune, la flore et leurs habitats.

5 missions complémentaires

- ▶ La police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage ;
- ▶ La connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages ;
- ▶ L'appui à la mise en oeuvre des politiques publiques ;
- ▶ La gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels ;
- ▶ L'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.



Les équipes de la biodiversité

L'OFB compte plus de 3 000 agents. Plus de 2 000 agissent sur le terrain en Hexagone et en Outre-mer, dont près de 1 700 inspecteurs de l'environnement. Les équipes de l'OFB interviennent chaque jour au cœur des territoires pour prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité, mais aussi mieux appréhender les écosystèmes, comprendre leur fonctionnement et leur adaptation face aux pressions qui les entourent.

Lutte contre les pollutions de l'eau, protection des posidonies en Méditerranée, des tortues marines en Guyane ou du poulpe à Mayotte, gestion de la sécheresse, préservation des haies... Les agents de l'OFB agissent au quotidien sur ces 5 facteurs d'érosion de la biodiversité.

Des moyens au service de la biodiversité

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) qui comptent plus de 3 000 agents répartis sur tout le territoire national.

Son action s'articule sur trois niveaux :

- ▶ une échelle nationale où se définit et se pilote la politique de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- ▶ une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales et délégations de façade maritime) ;
- ▶ des échelons départementaux et locaux de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, parcs naturels marins, sanctuaire Agoa, réserves et territoires, etc...), appuyés par des brigades mobiles d'intervention et des unités spécialisées.

L'OFB dispose d'un budget supérieur à 500 millions d'euros, financé principalement par une contribution des agences de l'eau à hauteur de 70 à 80%, mais aussi par une subvention pour charges de service public allouée par le ministère chargé de l'environnement. Il bénéficie également d'autres financements publics fléchés et de recettes propres.

Ces différentes ressources lui permettent notamment de réaliser des interventions financières pour :

- ▶ apporter un appui à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques, tant en matière d'appui stratégique que de soutien à l'action internationale et européenne et de communication ;
- ▶ renforcer et accélérer la mobilisation des territoires, des acteurs et des citoyens pour activer les « changements en profondeur » préconisés par la Plateforme inter-gouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), pour contribuer à la reconquête de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique avec l'aide d'écosystèmes en bon état ;
- ▶ soutenir les projets dans les aires protégées qu'il gère (parcs naturels marins et réserves), dans la perspective d'en faire des territoires d'expérimentation et de déploiement des stratégies thématiques de l'OFB, mais également dans une optique de renforcement des réseaux d'aires protégées, dont notamment les projets inter-parcs portés par les parcs nationaux ;
- ▶ appuyer les projets contribuant aux obligations de surveillance mises en œuvre par l'OFB, à la connaissance et à la recherche sur les milieux aquatiques, marins et terrestres et les espèces, ainsi que ceux contribuant à la construction et aux données des systèmes d'information fédérateurs dont l'OFB assure l'animation et la coordination technique, dans une optique de diffusion et de transfert de la connaissance auprès de tous les publics ;
- ▶ poursuivre le soutien au développement des infrastructures d'alimentation en eau potable et prioritairement d'assainissement en outre-mer, à la surveillance, ainsi qu'à l'accroissement des efforts de connaissance, de préservation et de restauration de la biodiversité ultramarine.



L'OFB
en chiffres

3 000 agents,

plus de **2 000** agents de terrain

dont près de **1 700** inspecteurs
de l'environnement

11 directions régionales

et une direction interrégionale

1 direction des Outre-mer

composée de **5** délégations territoriales

8 parcs naturels marins et le sanctuaire Agoa

28 réserves gérées ou co-gérées

À propos du groupe FDJ

Premier acteur français des jeux d'argent et de hasard, le groupe FDJ propose une offre grand public et responsable de jeux de loterie, de paris sportifs, de paris hippiques et de poker.

Face aux défis environnementaux, FDJ a mis en place une stratégie de réduction de son empreinte carbone et de préservation de la biodiversité.

Le Groupe imprime ses tickets de grattage avec des encres végétales et sur du papier certifié FSC. Ce papier contient jusqu'à 20 % de fibres recyclées, issues des chutes de papier provenant de l'activité du papetier lui-même et réintroduites dans les processus de production.

FDJ finance, par ailleurs, des projets de préservation de la biodiversité forestière développés avec FSC France et Sylvamo Forêts Services depuis 2019.

Dans la continuité des actions de conservation et de restauration des forêts qu'il mène depuis plusieurs années en France, le groupe FDJ s'est engagé, depuis 2023, auprès de l'Office Français de la Biodiversité en tant que « Grand mécène », soutenant plusieurs projets de préservation de la biodiversité. En juillet 2024, le Groupe a renouvelé cet engagement grâce à la signature d'une nouvelle convention de mécénat prévoyant un soutien de 700 000 euros.

Contacts presse

Florence Barreto
06 98 61 74 85

Arthur Limiñana
06 73 69 21 96

presse@ofb.gouv.fr

www.ofb.gouv.fr




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

